



Compte-rendu de la sixième réunion du
Conseil de quartier Notre-Dame (réunion plénière),
qui s'est tenue le 28 mars 2022 à 20h00, à la Maison de quartier

Personnalités invitées : François de Mazières, Maire de Versailles,
Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint, déléguée à la Culture et à la
Concertation,
Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame.

Présents : Patrick Bouy, Président du Conseil de quartier Notre-Dame,
Evelyne Huré, Secrétaire du Conseil de quartier Notre-Dame et Rapporteur de la
Commission ACS,
Marie-France Jourdan, Rapporteur de la commission PTE,
Camille Amar, Rapporteur du groupe Projets-Voirie,
Michel Chatain, Rapporteur du groupe Mobilités-Plan vélo,
Marine Lallau, Rapporteur du groupe Environnement-Propreté,
Michaël Chepy, Aubry de la Chesnais, Guy de Comeiras, Yvon-Pierre Coppin,
Albert Delemarre, Marie-Thérèse Desjardins, Laurent Giry, Xavier Hubert,
Conseillers de quartier,
Béatrice Rigaud-Juré, Anne-France Simon, Conseillères Municipales.

Absents excusés : Éric Dupau, Conseiller Municipal, Vice-Président du Conseil de quartier,
Philippe Chevreteau, Jean-Baptiste Giraud, Karine Hoffmann,
Luc Jeannin-Naltet, Marc Judel, Nathalie de la Villéon, Michel Mercadier,
Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler, Guillaume Stochmer,
Conseillers de quartier,
Emmanuel Lion, Charles Rodwell, Maires-Adjoints de Versailles.

Patrick Bouy, Président du Conseil de Quartier, remercie François de Mazières, Maire de Versailles et Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint, de leur présence à notre Conseil, ainsi qu'Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier, pour son accueil.

I) Intervention de François de Mazières puis d'Emmanuelle de Crépy

Monsieur le Maire nous indique que la saison culturelle est en cours de préparation, en coordination avec les nombreuses institutions culturelles de la Ville. Voici les différents événements à venir :

La biennale d'architecture et de paysage (BAP) d'Ile-de-France à Versailles, financée par la région Ile de France, proposera de nombreuses expositions en entrée libre. François de Mazières, en assure bénévolement le commissariat général. Cet événement sur la thématique « Terre et villes » est organisé en lien avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles et l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles. Elle aura lieu dans 9 sites :

- **A La Petite Ecurie** : Une quarantaine d'architectes français et internationaux ont été invités pour s'exprimer sur la préoccupation majeure de l'environnement ; aussi se tiendra une exposition plus spécifique sur l'urgence climatique, avec 3 prix Pritzker d'architecture, (*NDLR : Le prix Pritzker est considéré comme l'équivalent en architecture du prix Nobel*) ; explorant les nouvelles approches matérielles et énergétiques de l'architecture et s'interrogeant sur l'émergence de nouvelles formes architecturales à partir des matériaux et énergies disponibles localement.
- **Avenue de Paris**, Philippe Ledrans, marbrier (Marbrier des Yvelines (MDY) près du pont des Chantiers - 6 place du 8 mai 1945), est un grand collectionneur. Il va donc exposer des feuilles de marbre qui représentent comme des grands tableaux extraordinaires.
- **Dans le Bâtiment de l'ancienne Poste centrale**, Deux expositions importantes y sont prévues :
 - Au Rez-de-chaussée : « *Elément Terre* » une exposition réalisée par la région Ile de France. Une gigantesque maquette vivante de la région Ile-de-France sera présentée. Elle permettra de montrer les liens qui unissent le socle géographique francilien, l'usage des sols et l'utilisation des terres. La réflexion a été menée sur la grandeur du territoire de l'Ile de France et comment, de ce territoire, un paysage urbain peut être créé.
 - Au 1^{er} étage : « *District 2024, Au-delà du village des athlètes* » présente la genèse du futur village des athlètes de Paris 2024 et invite à une réflexion sur la manière de concevoir un nouveau quartier durable. Le Village olympique est un cœur de réflexion et d'échanges, avec au centre, un lieu de débats et de civilisation.

Aujourd'hui, faire de l'architecture est compliqué et le souhait de ces expositions est de réfléchir sur une nouvelle approche de l'architecture à l'intérieur d'une contrainte environnementale forte.
- **A l'Espace Richaud**, aura lieu, pour la 1ère fois en France, une exposition réalisée par l'architecte Dominique Perrault, nommé Commissaire général par la Société du Grand Paris, et pionnier de la Ville du futur. Cette exposition prendra la forme d'un pavillon immersif à l'intérieur duquel sera diffusé à 360° un film retraçant l'aventure de ce chantier du siècle, le chantier du Grand Paris Express.
- **Au Potager du Roi**, une belle exposition-jardin « *la préséance du vivant* » sera menée par les commissaires, Gilles Clément et les fondateurs de l'agence de paysagistes COLOCO. Les artistes ont préparé le terrain en termes d'agriculture urbaine ; de nombreux conférences et débats auront lieu autour de la réflexion sur nos rapports à la nature. Le visiteur sera invité à mettre la main à la pâte en participant notamment à un jardin collaboratif.

- Le futur quartier de Gally (ex caserne Pion) : actuellement, ce chantier d'une grande complexité a débuté mais une ancienne longère a volontairement été conservée, afin de pouvoir y accueillir des événements culturels. Ainsi, l'exposition « *Territoires en transformation* » y sera menée par Michel Desvigne, lauréat en 1986 de l'Académie de France à Rome (section architecture) et grand spécialiste de la réutilisation des terrains pollués. Il a beaucoup travaillé en Allemagne sur des territoires miniers et également en France, sur la reconversion de terrains réhabilités et la reconquête de friches.
- Des expositions photographiques murales auront cours dans la Ville : une exposition sur le travail autour de la pierre, la brique et le bois sur les grilles de la Mairie, une exposition de photos sur les arbres remarquables, sur les murs de la Maréchalerie.
- Des Pavillons grand format seront installés, notamment celui proposé par l'équipe de Frédéric Chartier et Pascale Dalix, esplanade face au Château. Chartier-Dalix est une grosse agence parisienne passionnée par la question de l'environnement, notamment par la façon de faire pousser des végétaux sur des bâtiments et de réintroduire la nature dans la ville. A l'origine du principe du mur biodiversitaire, Chartier-Dalix installera donc un pavillon composé d'un mur de pierre habité par la faune et la flore ?
- Sous le pont SNCF des Chantiers, un éclairage artistique sur le thème des saisons est en cours de réalisation.
- Enfin, face de la Gare Rive Gauche, place Lyautey, où sera construit le nouvel Office de Tourisme (le chantier démarrera après la BAP), un bosquet contemporain est en cours de réalisation. Il sera composé d'une charmille et accueillera une statue de Molière réalisée par Xavier Veilhan. Pour appuyer sa créativité, Xavier Veilhan s'est inspiré de la statue de Molière qui est située à l'entrée de l'Académie française. Sa technique est d'utiliser le codage numérique ; ainsi, il tourne autour de l'œuvre avec un système laser et à partir de cela, il construit son moulage : il s'agira d'un Molière un peu agrandi, coulé dans les ateliers Coubertin. Le dévoilement de cette statue fera partie de l'événement culturel pour le 400^{ème} anniversaire de Molière.

- **Le Mois Molière 2022**

Directeur artistique du Mois Molière, M. le Maire présente la nouvelle programmation de ce festival, majoritairement axée sur le théâtre (professionnels et amateurs), mais qui comprend aussi de nombreux concerts.

Le Mois Molière démarrera par l'Impromptu de Versailles, car cette pièce reprend bien l'aspect directeur de troupe de Molière. Puis, on peut citer le Voyage de Molière, une création de Jean-Philippe Daguerre et Pierre-Olivier Scotto, qui a reçu et reçoit encore beaucoup de prix, (Jean-Philippe Daguerre est nommé aux Molières 2022 de l'auteur francophone vivant) ; Le Montespain, adapté au théâtre par Salomé Villiers, Lorsque Françoise paraît, l'histoire de Françoise Dolto, les Fables de La Fontaine, au potager du Roi, de Stéphanie Tesson, et des spectacles partout dans le quartier Notre-Dame, notamment de la commedia Dell'arte.

A noter que beaucoup de spectacles de cette programmation seront joués par la suite au Festival d'Avignon.

Focus sur le quartier Notre-Dame :

Dans notre quartier, différents spectacles et animations auront lieu :

Le 4 juin à 17h place du Marché Notre-Dame

Le 11 juin à 16h place Charost et à 17h place du Marché Notre-Dame

Le 18 juin à 16h30 place Charost et à 17h place du Marché Notre-Dame

Le 19 juin à 15h au jardin de l'Ermitage (Fondacio)

Le 25 juin à 16h au Square Jean Houdon et à 17h place du Marché Notre-Dame

Le 26 juin à 11h30 place du Marché Notre-Dame et à 18h à l'Ecole des Beaux-Arts.

Le Conseil de quartier Notre-Dame ayant en charge l'encadrement des spectacles ci-dessus, nous ferons appel à des Conseillers volontaires.

Lors de ce Mois Molière, se tiendront également au théâtre Montansier, des rencontres internationales, dont l'idée est de présenter l'héritage de Molière à l'étranger. Deux jours de colloque (9 et 10 juin) comprenant des tables rondes avec des universitaires étrangers, entrecoupées de lectures par des sociétaires de la Comédie française. Martial Poirson, professeur des Universités et normalien, grand spécialiste de Molière, inaugurera ces rencontres. Ce colloque sera suivi par une représentation de la troupe marocaine de Baker Saddiki, qui interprétera son spectacle « *Molière ou pour l'amour de l'humanité* » En effet, dans les pays arabes comme en Indochine, Molière a été très apprécié, car il représente la Culture et transmet un discours de liberté, que se sont appropriés ces pays.

Le cinéma ne sera pas oublié avec la projection du Molière d'Ariane Mnouchkine et de l'Avare de Louis de Funès, au Roxane.

Versailles sera vraiment une terre de culture durant tout ce mois de juin.

En ce qui concerne nos institutions culturelles, on peut noter :

- la réouverture du musée Lambinet en octobre prochain.
- le succès de l'exposition de Molière à l'espace Richaud dû notamment à son démarrage dès le mois de janvier, qui a ouvert les célébrations du 400ème anniversaire de la naissance de Molière Une autre exposition suivra à la rentrée menée par l'artiste Arnaud Adami.

Par ailleurs, il faut souligner le très intéressant Campus Versailles, consacré au patrimoine et artisanat d'excellence, dans la Grande Ecurie du Château, qui regroupe 5 filières de formation.

La clinique de la Maye va également être transformée temporairement en résidence artistique accueillant dès le mois de mai une dizaine d'artistes, sculpteurs, peintres, scénographes, artistes conceptuels, encadrés par un Compagnon du Devoir, tailleur de pierre.

Enfin, le skate park, situé à côté de l'ancienne poste, sera inauguré mi-mai.

Questions :

- **Sur les travaux de restauration du Cyrano** : le cinéma vit actuellement une période difficile, accentuée par la crise du COVID. Des travaux vont être menés, mais pas de changements majeurs (l'entrée se fera de nouveau rue Rameau, les fauteuils seront remplacés, des ascenseurs ajoutés..) Aucun désordre particulier n'est à noter autour du cinéma.
- Pendant La Biennale, est-ce que l'Ukraine sera évoquée ? Les expositions sont prévues depuis longtemps et tout est très structuré, mais l'idée est intéressante et nécessite réflexion.
- **Sur l'Ukraine** justement, de nombreux bénévoles ont été appelés pour faire face au grand mouvement de solidarité, afin de trier les dons qui ont afflués dans les maisons de quartier. M. le Maire les en remercie ainsi que Mme Amiri et son équipe. Une partie de ces dons a été acheminée jusqu'à la frontière ukrainienne, par deux camions conduits par des personnels de la Ville, accompagnés par un militaire de carrière. Ce transport n'a représenté qu'un tiers de ce qui a été apporté au sein des Maisons de quartier, aussi un 2^{ème} voyage vers l'Ukraine a été pris en charge par le Département.
- La crise en Ukraine a révélé qu'une cinquantaine de couples franco-ukrainiens vivaient à Versailles. De nombreux Versaillais se sont inscrits, via le site de la Ville, pour héberger des réfugiés Ukrainiens : ainsi une quarantaine de propositions solides d'accueil a pu voir le jour

et une vingtaine d'hébergement a pu être réalisée. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les services de la Préfecture. Les choses se mettent en place progressivement.

Les réfugiés ukrainiens bénéficient d'un statut intermédiaire particulier : l'autorisation temporaire de séjour (ATS) délivrée pour 6 mois et renouvelable jusqu'à 3 ans. Cette ATS permet une ouverture des droits : sécurité sociale, prestations sociales, indemnités spéciales de 200€ environ, et le permis de travailler. A noter que les enfants sont directement accueillis dans les écoles.

La préfecture des Yvelines et l'association Aurore ont mis en place une plate-forme d'accueil dédiée aux réfugiés ukrainiens. Celle-ci assure trois missions : répondre aux interrogations des réfugiés ukrainiens, réaliser l'appariement entre les offres de logement et les besoins de logement des réfugiés, et enfin assurer une coordination globale.

D'autre part, un système de parrainage est actuellement mis en place par la Ville, favorisant les liens entre les franco-ukrainiens résidant à Versailles et les réfugiés. Enfin, une fois par semaine, des temps d'échanges entre Ukrainiens se déroulent au sein de la Maison de quartier de Glagny-Glatigny (Salle Tassencourt). La première rencontre de ce type a réuni environ 180 Ukrainiens.

Intervention d'Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint déléguée à la Culture et à la Concertation

Le dépliant de présentation des membres du Conseil de quartier (« trombinoscope ») est diffusé aux personnes présentes. Il s'agit d'un prototype et il est encore possible de faire des remarques et retours sur ce projet. Emmanuelle de Crépy salue tout particulièrement le travail de Mesdames Rafaèle Perthuis, secrétaire des élus et Estelle David, la graphiste en charge de ce projet, qui ont fait un travail remarquable et complexe.

Question sur les jumelages de la Ville :

La Ville est jumelée avec Postdam en Allemagne, Nara au Japon, et en fonction des sujets, il peut y avoir d'autres partenariats occasionnels. Il y a notamment beaucoup de Coréens à Versailles.

La Ville accueille également beaucoup de délégations étrangères. Elles sont très impressionnées par la Galerie des Affaires étrangères à la Grande Bibliothèque, rue de l'Indépendance Américaine. Une délégation du Kansas, est d'ailleurs prévue au mois de juillet, car les Américains ont beaucoup de liens privilégiés avec la France et Versailles en particulier.

Patrick Bouy remercie Monsieur le Maire et Emmanuelle de Crépy de leurs interventions.

II) Intervention d'Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame, sur le projet social de la Maison de quartier, la Fabrique à idées et l'actualité de la Maison de quartier.

Présentation du projet social Notre-Dame 2022 – 2025. Il est possible de le recevoir sur demande (il représente une quarantaine de pages). La Maison de quartier a une surface de 1.040m² et comporte 7 agents permanents ; 628 adhérents sont inscrits à 32 activités ; et 28 associations y ont régulièrement des activités.

Quelques chiffres : 20.870 habitants (INSEE 2017), une forte mobilité (45% des ménages n'habitaient pas le quartier 5 ans auparavant) ; 4.257 personnes vivent seules (soit 43% des ménages) ; la population est vieillissante ; des CSP+, mais 904 personnes sont dans une situation précaire ; un quartier riche en services et en équipements ; il y a moins d'enfants, mais des familles nombreuses.

Un diagnostic a été réalisé pour identifier :

- les problématiques : les seniors : isolement, intégration dans le quartier ; pour tous : la connaissance des ressources du quartier (structures petits enfants, associations, espaces verts, services professionnels...), l'accès au droit et la fracture numérique ; demande de

socialisation des 0 – 6 ans ; accompagnement des parents parfois seuls, isolés et en manque de repères.

- des richesses et des ressources : l'accueil et l'orientation dans la Maison de quartier (qui peut compter sur une quinzaine de bénévoles réguliers), le tissu associatif, le souhait des membres du Conseil de quartier de participer à la vie du quartier.

Trois grands axes ont été définis :

- Maintenir et développer le lien social et les solidarités ; faciliter l'accès au droit
- Faciliter l'exercice de la citoyenneté
- Contribuer à l'autonomie sociale et familiale des familles

A) Comment maintenir et développer le lien social ?

- Les activités de lien social et de prévention
- Des relais dans le quartier
- Des activités intergénérationnelles
- Repérage et orientation du public vers les services
- L'accès au numérique
- L'attention aux personnes handicapées
- Soutien aux familles qui souhaitent apprendre le français.

Les actualités concernant le lien social et les activités séniors :

- La programmation mensuelle et des rendez-vous hebdomadaires
- Des rencontres avec les jeunes du CLAS
- Le Cybersailles
- L'activité physique adaptée et les sorties

B) Comment faciliter l'exercice de la citoyenneté ?

- Accueil des nouveaux arrivants
- Création de la Fabrique à idées
- Des projets portés par les habitants (associations, jeunes, adultes)
- Développement du bénévolat
- Accompagnement des adolescents : faire connaître les ressources et accompagner leurs projets.

Les actualités concernant la citoyenneté :

- La semaine Regard Vers l'Asie, les colis pour l'Ukraine, les réunions de la Fabrique à idées
- Ateliers « carte du quartier » les lundi 4 et 11 avril
- Semaine santé et bien-être du 25 au 29 avril
- Spectacle des ateliers et fête de quartier le 22 et le 25 juin

C) Comment accompagner les familles ?

- Une programmation adaptée à la vie quotidienne des familles et des temps partagés en famille
- La valorisation des pratiques des parents et leur permettre de « souffler »
- Faire le lien pour rencontrer les personnes ressources

Les actualités concernant l'accompagnement des familles

- Des cafés de parents, des ateliers parents / enfants, des animations famille et l'accueil loisirs pendant les vacances
- Semaine Santé et bien-être du 25 au 29 avril
- Parent / enfant, le samedi ; 9 avril : sophrologie, 21 mai : contes, 18 juin : éveil musical.

Question :

Y-a-t-il une forte population d'immigrés sur le quartier ?

Il y a beaucoup de couples mixtes, avec des coréens, ukrainiens et autres pays traditionnellement en lien avec la France. Des populations sont arrivées en fonction de conséquences particulières : 2 petites filles du Kazakhstan, des Irakiens, par exemple.

III) Intervention de Patrick Bouy, Président du Conseil de quartier Notre-Dame, sur l'actualité du quartier.

- Parc Sémallé : le chantier a commencé le 7 mars et tout se passe très bien ; on est dans les délais de 6 à 7 semaines prévus.
- Extension de la Zone 30 sur le quartier et aménagements connexes : c'est en cours de réalisation :
 - a) Les panneaux verticaux Zone 30 sont en cours d'aménagement (suppression ou ajout, selon les endroits)
 - b) Rue de la Paroisse : la bande cyclable est faite
 - c) Boulevard de la Reine : les parties de pistes cyclables traversant les rues ont beaucoup souffert et sont en cours de réfection.
 - d) Le test chaudière de la rue Carnot : 4 caméras ont été placées rue Carnot et ont enregistré 44 heures de vidéo, en cours d'analyse par les services sur ce qui se passe réellement dans cette rue pour les vélos, les voitures, les bus, les stationnements en « double file », le type de circulation (pendulaire ou pas) ; parallèlement, cinq solutions d'aménagement ont été étudiées par les services. Céline Defontaine, Responsable du service Mobilités à la Mairie, viendra nous en parler lors d'un futur Conseil de quartier (en juin ou en septembre)
- Le Skate Park : 800m² de glisse et 300 m² d'aménagement paysagé : Coût estimatif : 450.000€
- Les containers enterrés du boulevard de la Reine (au niveau de la Banque de France) débordaient fréquemment ; le problème est pour le moment résolu.
- Permanence du Conseil de quartier, le dimanche 20 mars, sur la place du marché Notre-Dame : nous étions douze Conseillers et tout s'est bien passé ; à noter une plainte récurrente des habitants du secteur Montbauron /St Simon/Philippe de Dangeau/Clémenceau, concernant le retard d'installation de l'antenne de téléphonie mobile sur les bâtiments des anciennes archives départementales ; d'où des communications téléphoniques mobiles de mauvaise qualité sur ce secteur.
- Réfection des trottoirs pavés numéros impairs de la rue d'Angiviller (sur sa partie comprise entre la rue Sainte Sophie et la rue Sainte Victoire)
- Travaux sur l'église Notre-Dame : charpente, couverture et maçonnerie sur la façade avant de cette église ; puis, dans un deuxième temps, des travaux seront réalisés sur la coupole arrière ; à noter que Laure Roux, Directrice de la Construction de la Ville, viendra nous en parler le 20 juin lors du prochain Conseil de quartier.

IV) Intervention de Michel Chatain, Rapporteur du groupe de travail Mobilités-Plan vélo

Réunion du groupe de travail Mobilités-Plan vélo le 16 mars au cours de laquelle ont été analysés les commentaires libres du Baromètre 2021 des Villes Cyclables, pour Versailles.

Autres sujets principaux abordés :

- Difficultés de cohabitation des différents modes de déplacement : voitures, vélos, trottinettes, piétons ; des actions de communication en liaison avec la Mairie seraient à relancer.
- Contre-sens vélo dans les rues en sens unique et en zone 30 : le contre-sens cyclable n'est pas préconisé pour les rues étroites, discussion pour les autres rues.

- Abris-vélos sécurisés résidentiels : utiles pour promouvoir l'usage du vélo mais peu esthétiques et problème d'emplacement. Lancement d'une étude sur le sujet par VéloVersailles-Vélo VGP

V) Date du prochain Conseil de quartier

Il aura lieu le lundi 20 juin 2022 à 20h.

Le Président clôt la réunion à 22h, en remerciant les participants pour leur présence et leur engagement au service du quartier et de ses habitants.